



RANDOTHEQUE

*Région :

RHÔNE ALPES

*Titre :
LES GORGES DE L'ARDECHE – VALLON PONT D'ARC

*Département : **ARDECHE**

*Commune de départ : **VALLON PONT D'ARC**

Point de départ :

Jour 1 = La Bastide commune de Sampzon

Jour 2 = Ste Remeze

Jour 3 = Ranc Pointu côte 97

Jour 4 = Aiguèze

*Date de la rando :
Du 02 au 05 juin 2011

*Contact : **BURLAS Michel** club : RAN DO EVASION

*Tel : 06 88 37 42 30

*e-mail : sm.burlas@wanadoo.fr

*Distance totale et/ou par étape :

Jour 1 : De La Bastide aux Blachas : 15 km

Jour 2 : La dent de Rez : 21 km

Jour 3 : Les Gorges de l'Ardèche : 15 km

Jour 4 : Circuit de Castelvieuil : 11 km

*Durée totale :4.....Jours

*Type de rando (rayez les
mentions inutiles):

- Linéaire j1 – j2 – j3
- Circuit j4
- Etoile

Niveau de difficulté :

- facile => Circuit de Castelvieuil
- moyen => La Bastide à Blanchas
- difficile => **Les Gorges de l'Ardèche**
=> **la dent de Rez**

Observation particulières :

Les Gorges de l'Ardèche : passages aériens délicats (randonneur expérimenté). Très risqués par mauvais temps.

La Dent de Rez : long et passage escarpé avant d'atteindre le sommet.

*Carte IGN : 2939 OT

*Topo guide : locaux

Balisage et/ou signalisation :

jour	*Hébergements :	*Contact :	Renseignements (capacité d'accueil, restauration, parking, ravitaillement, prix.)	Appréciation :
1	Les BLACHAS 2590 route du Chassel 07150 SALAVAS	04 75 88 02 07 Email : contact@les blachas.com www.vacances.aspt t.com	Capacité d'accueil important Restauration, parking, Forfait séjour en pension complète 150 € (pique nique du midi)	BIEN
2				
3				
4				
5				

Guides (accompagnateurs locaux), personne ressource (Intervenant) :

Descriptif par étapes :

De La Bastide au Village de vacances les Blanchas à Salavas

Nécessite un transfert de voitures

Du lieu dit La Bastide sur la D111 prendre la petite route qui mène à Sampzon. 100 m après prendre à gauche une sente montante (Est). Arrivé au village, monter au pylône TDF, point de vue remarquable, redescendre pour se diriger à droite vers le SSE pour prendre une petite route et dans la première courbe prendre en face le chemin de terre. Resté sur ce chemin jusqu'à la jonction avec le GR 4 que l'on prend par la gauche jusqu'à Salavas en passant par la Grange de Rochas. Dans le village, il faut délaissier le GR pour prendre une petite route goudronnée (SSE) vers le Chambon. 700 m après le village, prendre à droite, puis à gauche. 250 m après on quitte la petite route pour s'engager à droite, puis à gauche sur un sentier qui monte dans le bois des Egaux. On atteint alors une crête qui domine l'Ardèche, avec un beau panorama. Il faut continuer une sente pas du tout évidente au sommet de la falaise (Ardèche à gauche) et 400 m après le panorama, s'ouvre sur la gauche un sentier en très forte pente qui descend jusqu'au village de vacances des Blachas.

LA DENT DE REZ

Nécessite un transfert de voiture de St Remèze à St Vincent

De Ste Remèze, suivre le GR 4F sur la route direction Vallon Pont d'Arc. A 300 m environ, à la croix de pierre, prendre à droite (Nord) un chemin goudronné qui mène au pied de la colline. Ensuite un sentier s'élève de plus en plus fortement jusqu'à la Serre de Barrès. Le sentier suit la ligne de crête jusqu'à un carrefour. Prendre à gauche (ouest) et à travers bois et pâtures, on arrive bientôt sur un chemin plus large qui conduit au col d'Eyrolle, près d'une aranea de chasse. Prendre le sentier derrière la aranea. La dernière partie de l'ascension est très escarpée. Sur le

Comité départemental de l'Aveyron www.aveyronsport.com/cdrp12

Maison du Tourisme - 17, rue Aristide Briand - BP 831 - 12008 Rodez cedex

Tél. 05 65 75 54 61 – Fax 05 65 75 55 71

e-mail cdp12@wanadoo.fr

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

plateau s'orienter à droite (est) pour atteindre le sommet de la dent de Rez (borne géodésique). Prendre le sentier plein Nord vers Gogne. A Gogne quitter la petite route goudronnée pour s'engager entre deux maisons sur un sentier qui peu de temps après s'orienter plein Est pour arriver à Gras. Prendre la route D262 sur une centaine de mètres et au lieu dit le Séroul, s'engager à droite sur une petite route goudronnée qui rejoint la D362. Prendre en face le chemin de terre jusqu'à la côte 352. Au carrefour, reprendre la direction de Gras sur la D262 sur environ 500 m. Dans une légère courbe le sentier part à gauche (SSO). Il grimpe fortement puis s'incline vers l'ouest pour arriver aux abords de la D 362. Continuer le chemin jusqu'à St Vincent.

SENTIER DES GORGES DE L'ARDECHE

Nécessite un transfert de voiture du Roc Pointe côte 97 à la côte 273

Route de Vallon Pont d'Arc à St Martin d'Ardèche, avant le Ranc Pointu côte 97. S'engager dans le sentier qui mène à l'Ardèche (15 mn). De là remonter le sentier sur la droite jusque sous l'Aiguille Gournier. Prendre le chemin NNE qui remonte à la route à la côte 273.

Circuit de CASTELVIEL

Parking à Aiguèze

Du village d'Aiguèze, longer les remparts qui dominent l'Ardèche, puis partir à gauche vers l'Ouest sur une petite route que l'on délaisse après 200 m. Une sente balisée jaune part à droite et remonte vers le Nord. On trouve bientôt le GR4 que l'on va suivre sur la gauche sur environ 250 m. (ne pas prendre le premier sentier de droite : sentier du retour) Prendre à droite (nord) le deuxième sentier qui mène aux Rochers de Castelvieu. Des Rochers revenir légèrement sur ses pas pour prendre le chemin en face (à droite le chemin de l'aller). Ce chemin ramène au GR 4 que l'on va suivre jusqu'à Aiguèze.

Accéder à la carte sur le site [<http://www.geoportail.fr/>] / taper le nom de la commune de départ indiqué sur cette fiche, / choisir l'option carte, / ajuster l'échelle aux environs des 1/10000 pour visualiser les GR, / circulez sur la carte en utilisant la main.

***Les rubriques en rouge doivent être impérativement renseignées**

Comité départemental de l'Aveyron www.aveyronsport.com/cdrp12

Maison du Tourisme - 17, rue Aristide Briand - BP 831 - 12008 Rodez cedex

Tél. 05 65 75 54 61 – Fax 05 65 75 55 71

e-mail cdp12@wanadoo.fr

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.